



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB 13.01.2023

Date de fin de visibilité prévue: 13.01.2026

Numéro de publication: AB02-0000012242

Entité de publication

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail FASL, FONDATION POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE LAUSANNOISE

Organisation concernée:

FASL, FONDATION POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE LAUSANNOISE

CHE-110.398.845

Chemin de Malley 28

1007 Lausanne

Type d'autorisation:

Permis de travail de nuit, dimanche et les jours fériés

art. 17, 19 et 20a de la loi sur le travail (LTr)

No de référence: 22-004374

N° d'établissement: 67772286

Pan d'entreprise: Animation socioculturelle en rapport aux diverses activités de la FASL.

Concerne tous les centres de la Fondation et les lieux d'activités externes

Personnel: 49 H, 49 F

Validité: 01.01.2023 – 01.01.2026

Complément à l'autorisation: Nouveau permis

Autorisation pour: VD

Remarques juridiques:

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (tél. 058 462 29 48).